

Volet B**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge

24398003

Déposé
15-05-2024

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/05/2024 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0799145386

Nom(en entier) : **MB SOLUTIONS SA**

(en abrégé) :

Forme légale : Société anonyme

Adresse complète du siège Rue du Tiege 12
: 4890 Thimister-Clermont**Objet de l'acte :** ANNEE COMPTABLE, ASSEMBLEE GENERALE, DEMISSIONS,
NOMINATIONS

D'un acte reçu par Geoffrey GAUTHY, Notaire de résidence à Herstal, exerçant ses fonctions au sein de la SRL « GAUTHY, JACQUES & ROLANS – Société Notariale », ayant son siège à Herstal, rue Hoyoux, 87, en date du 15 mai 2024, en cours d'enregistrement, il résulte que s'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme « MB SOLUTIONS SA » ayant son siège à 4890 Thimister-Clermont, rue du Tiège, 12.

L'assemblée se déclare valablement constituée et prend les résolutions suivantes :

I- MODIFICATION DE L'EXERCICE SOCIAL ET DE LA DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

1. L'assemblée décide de modifier l'article 35 des statuts par le remplacement du texte actuel par le texte suivant :

*« L'exercice social commence le premier juillet et se termine le trente juin.
Le trente juin de chaque année, l'organe d'administration dresse un inventaire et établit les comptes annuels conformément à la loi. »*

A titre transitoire, l'assemblée décide de prolonger jusqu'au 30 juin 2025 l'exercice social ayant commencé le 1er janvier 2024.

2. L'assemblée décide de modifier en conséquence l'article 24 alinéa 1er des statuts par le remplacement du texte actuel par le texte suivant :

« L'assemblée générale ordinaire se réunit annuellement le deuxième vendredi du mois de septembre à 16 heures. »

II- NOMINATION

L'assemblée générale décide de nommer comme administrateur, pour une durée de 6 ans, Monsieur SCHULZEN Mathieu, domicilié à 4950 Waimes (Ondenval), Rue Saint-Donat, 42.
Son mandat sera exercé gratuitement jusqu'à décision contraire de l'assemblée.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME
délivré avant enregistrement dans le seul but d'être déposé au Greffe du Tribunal de l'Entreprise.

Geoffrey GAUTHY, notaire associé de la SRL « GAUTHY, JACQUES & ROLANS, Société Notariale », ayant son siège à 4040 Herstal, Rue Hoyoux, 87.

Acte et documents déposés au greffe en même temps que le présent extrait d'acte :

- expédition de l'assemblée comprenant 2 procurations.
- la coordination des statuts.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/05/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type "Mention").